

Depuis 2015, seuls les entreprises (ainsi que leurs sous-traitants) et les artisans titulaires de la qualification RGE peuvent réaliser des travaux éligibles aux aides publiques et au CITE



PERSONNES CONCERNÉES

Installateurs d'appareils indépendants bois énergie : poêles - inserts - foyers (bûches & granulés de bois)



NIVEAU REQUIS

Maîtrise obligatoire des équipements de fumisterie et de chauffage à bois indépendants



DURÉE

3 jours, soit 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min. 6 stagiaires
Max. 12 stagiaires



FORMATEUR

M. Lutz - ENR Consulting - Expert judiciaire spécialisé en fumisterie et appareils de chauffage au bois



TARIF

1015€ HT / participant



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

Dispensée par un formateur expert ayant plus de 25 ans d'expérience dans le domaine

Réponses à toutes vos questions sur les aspects juridiques du métier

Nouvelles salles de formation et plateformes techniques

ENR Consulting, centre de formation agréé Qualiopi vous accompagne dans votre dossier de prise en charge de la formation

Financement  sous conditions

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- + **Maîtriser** les règles de mise en œuvre des foyers, inserts et poêles à granulés de bois dans le respect des règles de l'art et de la réglementation en vigueur
- + **Valider** les compétences techniques dans le cadre d'une demande de qualification RGE auprès d'un organisme agréé, sous réserve :
 - de l'obtention d'une note minimale de 24/30 au QCM d'évaluation des acquis (soit 80% de bonnes réponses)
 - de l'avis favorable du formateur aux travaux dirigés et travaux pratiques (évaluation pratique)
 - de la validation de votre dossier auprès de l'organisme agréé

PROGRAMME DE LA FORMATION

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET BOIS ÉNERGIE:

- Les enjeux de la transition énergétique, les énergies primaires et renouvelables
- Le label flamme verte
- La réglementation Thermique
- Le marquage CE, les normes sur les appareils indépendants bûches / granulés / mixtes
- La mention RGE et les aides financières aux particuliers
- Les combustibles : le bois bûches, la brique, le granulé de bois
- La combustion du bois (PCI, etc...)
- Les différents types d'appareils de chauffage au bois indépendants

CONCEPTION DE L'INSTALLATION

- Calcul du dimensionnement des appareils indépendants
- Déperditions thermiques de l'habitat et pertes de chaleur d'une maison
- Désignation des composants et ouvrages de conduits de fumée

MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION

- Désignation des conduits de fumée
- Habillage et coffrage du conduit de fumée / traversées de plafond, plancher, distances de sécurité, sortie de toit
- Mise en œuvre des conduits de fumée selon la réglementation
- Conduits de raccordement et modérateur de tirage, implantation, parcours
- Réhabilitation et tubage des conduits de fumée : diagnostic, chemisage et tubage, mise en œuvre

MISE EN ŒUVRE DES INSERTS, ÂTRES, APPAREILS À FOYERS OUVERTS ET POÊLES

- Aménée d'air comburant
- Mise en œuvre des appareils : protection, raccordement, section, emboîtement, habillage de la hotte
- Distribution et récupération d'air chaud
- Spécificités de mise en œuvre des poêles à granulés étanches / non étanches

RÉCEPTION ET MAINTENANCE

TRAVAUX PRATIQUES ET ÉVALUATION DES ACQUIS

COMMENT S'INSCRIRE ?


 **EN LIGNE - SUR NOTRE SITE INTERNET**

Sélectionnez la formation souhaitée puis choisissez parmi celles qui vous conviennent le mieux en terme de date et de localisation. Remplissez ensuite le formulaire en ligne. Vous recevrez par la suite une confirmation d'inscription avec toutes les modalités utiles à son bon déroulement.









WWW.MODINOX.COM/FORMATIONS

 **PAR MAIL**

Pour finir, il est aussi possible de remplir le bulletin d'inscription et nous le renvoyer scanner par mail à l'adresse suivante : academie@altema.pro

 **EN CONTACTANT VOTRE COMMERCIAL ALTEMA**
**LES MODES DE RÈGLEMENT DES FORMATIONS :**

-  Formation Réglementation Fumisterie
-  Formation Qualibois AIR & EAU
-  Formation Juridique

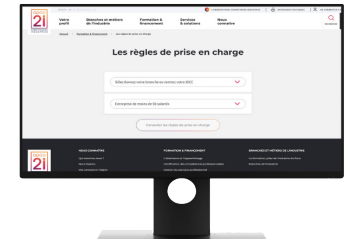
-  Formation Maintenance & Entretien
-  Formation Habillage de cheminées
-  Formation Commerciale

Règlement par chèque à l'ordre de **ENR Consulting** ou par virement bancaire
Adresse :
12 rue des perdrix
67370 PFETTISHEIM

Règlement par virement bancaire pour **ID4 Formations**

LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

Vous bénéficiez de la possibilité de demander une prise en charge de votre formation par un Opérateur de Compétences (OPCO) qui varie en fonction de la taille de votre entreprise et de votre branche d'activité.

**6 ÉTAPES À SUIVRE POUR FAIRE SA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE**

- 1 ENVOYEZ** votre demande d'inscription
Envoyez-nous votre demande d'inscription en remplissant le bulletin d'inscription accompagné du règlement. Pour s'inscrire, 3 moyens s'offrent à vous, voir page de gauche.
- 2 RECEVEZ** votre confirmation d'inscription
Vous recevrez en retour la convention et le programme de la formation.
- 3 CONTACTEZ** votre Opérateur de compétences
Contactez votre OPCO pour obtenir la demande de dossier de prise en charge.
- 4 ENVOYEZ** votre dossier de prise en charge
Envoyez votre dossier de prise en charge à votre OPCO avec la convention de formation et le programme de celle-ci. Vous obtiendrez ensuite la réponse de l'OPCO.
- 5 PARTICIPEZ** à la formation souhaitée
Participez ensuite à la formation sélectionnée dans une de nos agences ALTEMA.
- 6 CONTACTEZ** votre Opérateur de compétences
Une fois votre formation effectuée, vous obtiendrez, la feuille d'émargement, une attestation ainsi qu'une facture acquittée à transmettre à votre OPCO pour prise en charge.

BULLETIN D'INSCRIPTION



Préinscrivez-vous sur notre site internet :
www.modinox.com - rubrique «formations»

À retourner par mail à l'adresse : academie@altema.pro

✓ LES PARTICIPANTS

NOM & PRÉNOM	FONCTION	CODE FORMATION	DATE	LIEU

✓ L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Nom & Prénom du dirigeant :

Adresse :

CP : Ville : Tél :

E-mail :

N° Siret : Code APE :

Agence ALTEMA : Commercial :

✓ LE FINANCEMENT

Passez-vous par un organisme de financement de formation ? OUI NON

Organisme financeur : Contact :

Adresse : CP : Ville :

Tél : E-mail :

J'atteste en cochant cette case de disposer des pré-requis nécessaire à la participation de ma formation

J'ai lu et j'approuve les conditions générales de vente

Date et signature : / /

Cachet de l'entreprise

BULLETIN D'INSCRIPTION



Préinscrivez-vous sur notre site internet :
www.modinox.com - rubrique «formations»

À retourner par mail à l'adresse : academie@altema.pro

✓ LES PARTICIPANTS

NOM & PRÉNOM	FONCTION	CODE FORMATION	DATE	LIEU

✓ L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Nom & Prénom du dirigeant :

Adresse :

CP : Ville : Tél :

E-mail :

N° Siret : Code APE :

Agence ALTEMA : Commercial :

✓ LE FINANCEMENT

Passez-vous par un organisme de financement de formation ? OUI NON

Organisme financeur : Contact :

Adresse : CP : Ville :

Tél : E-mail :

J'atteste en cochant cette case de disposer des pré-requis nécessaire à la participation de ma formation

J'ai lu et j'approuve les conditions générales de vente

Date et signature : / /

Cachet de l'entreprise

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DESIGNATION :

La société ALTEMA met en place et dispense des formations sur l'ensemble du territoire national en partenariat.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION :

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ALTEMA pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT :

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer au moment de l'inscription, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

PRISE EN CHARGE :

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit faire une demande

de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ALTEMA ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

ANNULATION PAR LA SOCIÉTÉ :

ALTEMA se réserve le droit d'annuler la formation 8 jours avant la session si celle-ci n'atteint pas le nombre de participants minimum requis. Vous serez dans ce cas là prévenu par mail ou par téléphone ainsi que d'un éventuel report de date.

ANNULATION PAR LE CLIENT :

Pour toute annulation à l'initiative du client plus de 10 jours avant le début de la session, ALTEMA facturera 50% du montant de la formation. Passé ce délai, ce sera la totalité du montant qui sera facturée.

PROGRAMME DES FORMATIONS :

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT D'AUTEUR :

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

HEBERGEMENT ET REPAS :

Le/les déjeuners sont pris en charge par nos soins. Cependant, tout hébergement reste à votre charge.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société ALTEMA sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.